

Soutien aux entreprises autochtones

- **Nous reconnaissons que ces entreprises autochtones sont confrontées à des défis uniques et peuvent être affectées de manière disproportionnée par cette situation sans précédent.**
- **Le 11 juin nous avons également annoncé un montant supplémentaire de 117,0 millions de dollars pour aider les communautés autochtones à soutenir leurs entreprises et économies, et la création d'un nouveau fonds de développement de stimulation qui fournira 16 millions de dollars pour soutenir l'industrie du tourisme autochtone.**
- **Il s'agit d'un ajout aux 306,8 millions de dollars précédemment annoncé en espèces pour aider les entreprises autochtones et garantir que les propriétaires d'entreprises ont accès au soutien dont ils ont besoin pour traverser cette crise.**
- **Les moyennes et petites entreprises autochtones éligibles ont commencé à recevoir des fonds de secours depuis le 1er juin par le biais de l'Association nationale des sociétés de financement autochtones et du Réseau des institutions financières autochtones, ainsi que par le biais des sociétés métisses de financement.**

Soutiens urbains

- **Nous comprenons que les Premières Nations, Inuit et Métis vivant dans les centres urbains sont confrontées à des besoins et des défis uniques.**
- **Nous avons entendu haut et fort qu'un soutien accru serait nécessaire pour les organisations autochtones travaillant et opérant dans les centres urbains.**
- **C'est pourquoi le Premier Ministre a annoncé le 21 mai dernier un montant supplémentaire de 75 millions de dollars pour ces organisations soutenant les peuples autochtones vivant en zone urbaine et hors réserve.**
- **Cette annonce représente un financement cinq fois plus élevé permettant de soutenir davantage de solutions communautaires autochtones qui répondent à des besoins critiques.**

Si l'on insiste sur les soutiens urbains

- **Les 15 millions de dollars initialement alloués aux organisations autochtones urbaines et hors réserve étaient disponibles par le biais d'un processus basé sur des propositions.**
- **L'allocation initiale a été dépassée, avec plus de 500 propositions.**

- **C'est pourquoi nous avons alloué 75 millions de dollars supplémentaires à des organisations et des groupes au service des populations autochtones vivant dans les zones urbaines et hors réserve.**
- **Nous avons rationalisé le processus de décaissement pour permettre aux fonds de parvenir rapidement et directement aux communautés et aux groupes autochtones dans tout le pays.**

Si l'on insiste sur l'allocation du Fonds de soutien communautaire

- **Les 15 millions de dollars de financement alloués aux organisations autochtones régionales, urbaines et hors réserve sont conçus pour permettre une souplesse maximale de financement des priorités et des besoins locaux.**
- **Nous travaillons rapidement à la distribution des fonds et avons rationalisé le processus de demande et de décaissement pour permettre aux fonds d'être versés directement aux communautés et aux groupes autochtones dans tout le pays.**
- **Ce fonds est destiné à donner aux communautés la possibilité de financer en fonction de leurs priorités et de leurs besoins.**

- **Il peut, par exemple, fournir un soutien pour :**
 - **L'augmentation des coûts de transport à l'intérieur et à l'extérieur des communautés pour les membres des communautés qui ne peuvent plus utiliser les transports publics ;**
 - **Les biens aux membres des communautés qui sont en isolement préventif ou en quarantaine ;**
 - **Le soutien aux aînés ;et**
 - **Banque alimentaire/aide nutritionnelle : colis de nourriture, d'eau, de produits de nettoyage et de suppléments nutritionnels pour les soins communautaires.**

- **Encore une fois, ce n'est qu'un début. Nous savons qu'un soutien supplémentaire sera nécessaire et nous travaillons activement avec les communautés autochtones pour identifier et fournir les aides spécifiques dont elles ont besoin.**

Si on insiste sur la contestation judiciaire de la CPA :

- **Services aux Autochtones Canada a été informé de la contestation judiciaire introduite par le Congrès des peuples autochtones.**

- **Depuis le début de cette pandémie, les organisations autochtones urbaines et hors réserve, ainsi que les organisations communautaires locales, travaillent jour et nuit pour fournir des services directs aux peuples autochtones.**

- **En réponse, SAC a pris des mesures immédiates pour soutenir ces organisations par le biais du Fonds de soutien aux communautés autochtones, dans le cadre de 15 millions de dollars alloués aux organisations autochtones régionales, urbaines et hors réserve.**
- **Services aux Autochtones Canada a alloué initialement 250 000 dollars à CPA pour soutenir leurs efforts de soutien aux populations autochtones pendant COVID-19.**
- **Cette allocation de fonds n'était qu'une partie de la réponse de SAC à la pandémie COVID-19, qui est complétée par des mesures prises à travers le gouvernement pour soutenir les plus vulnérables pendant cette période.**
- **Nous savons que davantage de soutien est nécessaire et nous travaillons activement avec les communautés pour identifier et fournir les aides afin de s'assurer qu'aucune communauté autochtone n'est laissée pour compte.**

Si l'on insiste sur qui a été consulté pour les soutiens urbains

- **Compte tenu de l'urgence due à la pandémie mondiale, il n'y a eu aucune consultation formelle entreprise en ce qui concerne le financement urbain.**

Premières nations de Blueberry River

- **Faire progresser l'autodétermination des peuples autochtones est une priorité essentielle de notre gouvernement.**
- **La Première nation de Blueberry River est sous le code électoral coutumier et dans de tels cas, le gouvernement n'intervient pas dans les différends en matière de gouvernance.**
- **Le ministère a eu des discussions avec les membres de la nation et a offert des ressources pour aider la communauté à résoudre ses conflits de gouvernance.**

État d'urgence de la Première nation de Brunswick House

- **Nous reconnaissons que la consommation de substances peut avoir des effets dévastateurs sur les individus, les familles et les communautés.**
- **Le SAC travaille en étroite collaboration avec les aînés et les dirigeants de la communauté, le conseil tribal Wabun, le maire du canton de Chapleau et la nation Nishnawbe-Aski pour assurer la sécurité sanitaire et le bien-être des membres de la communauté.**
- **Nous avons récemment investi 200 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir les services de prévention et de traitement de la toxicomanie pour les Premières nations et les Inuits.**
- **Nous continuons à soutenir les investissements à long terme qui améliorent la santé et le bien-être des peuples autochtones.**

Suivi de l'utilisation des opioïdes :

- **Nous reconnaissons que la crise des opioïdes continue d'avoir des effets dévastateurs sur les communautés autochtones à l'échelle nationale et que des données de qualité constituent un élément important d'une approche globale de la lutte contre les drogues.**

- **Je sais qu'il existe des limites importantes en matière de données sur la façon dont les Premières nations et les Inuits sont touchés par cette crise et nous travaillons avec des partenaires pour surmonter ces limites.**
- **Nous continuerons à travailler avec les Premières nations et les Inuits, ainsi qu'avec nos partenaires provinciaux et territoriaux, afin d'explorer des moyens de traiter collectivement les problèmes liés aux opioïdes.**

Si l'on insiste

- **L'équipe du bien-être Wabun fournit des services de santé mentale dans la communauté 5 jours par semaine et a commencé à proposer des ateliers pour les jeunes.**
- **La direction et le personnel de la Brunswick House travaillent en collaboration à l'élaboration d'une proposition de financement pour un programme de guérison basé sur la terre.**
- **Notre département a offert son aide à la communauté pour l'élaboration d'un plan d'action avec la communauté et le directeur de la santé de Wabun.**
- **Les lacunes identifiées par la communauté concernent l'accès au traitement des dépendances, y compris la désintoxication, la santé mentale spécifiquement pour les enfants et les jeunes et les programmes de prévention et d'intervention.**

Contexte

Brunswick House est une Première nation ojibway-crie, dont la population enregistrée est de 853 personnes, située à proximité de Timmins. Elle est signataire du Traité 9 et membre du Conseil tribal de Wabun et de la nation Nishnawbe-Aski. La chef Cheryl St. Denis est l'actuelle chef, [caviardé].

Le 20 mai 2020, la Première nation de Brunswick House a déclaré l'état d'urgence en raison de la crise actuelle concernant les opioïdes et autres drogues illicites. Le 8 juin 2020, la DGSPNI du SAC a reçu la déclaration de la NAN et du Centre provincial des opérations d'urgence.

Le 11 juin 2020, le SAC de la DGSPNI a coordonné une téléconférence avec la Première nation de Brunswick House, le Conseil tribal de santé Wabun, NAN et le maire du canton de Chapleau pour discuter de leur situation actuelle avant la déclaration de l'état d'urgence.

Les communautés autochtones du Canada sont touchées de manière disproportionnée par la crise de santé publique liée aux opioïdes et, en particulier, les Premières nations de Colombie-Britannique, d'Alberta et d'Ontario.

Au printemps 2017, le ministère des Services autochtones du Canada a commencé à suivre les surdoses d'opioïdes suspectées dans 153 communautés des Premières nations participantes. Le ministère continue de travailler avec des partenaires de tout le pays pour améliorer la collecte et la communication des données et pour mieux comprendre comment cette crise affecte différentes populations

Le gouvernement du Canada a annoncé d'importants investissements financiers pour aider à faire face à la crise. Le budget 2018 prévoit 200 millions de dollars sur cinq ans (de 2018/19 à 2022-23) et 40 millions de dollars par an en continu pour soutenir de nouveaux investissements dans les services de prévention et de traitement de la toxicomanie pour les Premières nations et les Inuits, y compris des fonds pour faire face à la crise actuelle des opiacés. L'investissement permettra de soutenir jusqu'à 25 sites supplémentaires de traitement aux agonistes opioïdes offrant des services complets, 75 activités supplémentaires sur le terrain, des services améliorés dans un réseau de 45 centres de traitement financés par le gouvernement fédéral et des rénovations majeures dans plus de 20 de ces centres.

Les Services autochtones du Canada ont alloué plus de 425 millions de dollars au cours du présent exercice financier à des mesures de soutien au bien-être mental des Premières nations et des Inuits qui sont pertinentes sur le plan culturel et axées sur la collectivité. Ces mesures visent à : fournir des traitements, réduire les facteurs de risque, promouvoir les facteurs de protection et améliorer les résultats pour la santé associés au bien-être mental.

Les Services autochtones du Canada offrent plusieurs services dans le cadre du continuum de l'abus de drogues.

1. Par le biais du programme des Services de santé non assurés (SSNA), une couverture est offerte aux Premières nations inscrites et aux Inuits reconnus pour :

- Méthadone, buprénorphine/naloxone (c'est-à-dire Suboxone et génériques), morphine à libération lente et traitement par agonistes opioïdes injectables

(iOAT) pour le traitement des troubles liés à l'utilisation d'opioïdes. Afin de promouvoir la sécurité des clients, les clients qui reçoivent ces traitements sont inscrits au programme de sécurité des clients, anciennement connu sous le nom de programme de surveillance des prescriptions. Avant de couvrir la buprénorphine/naloxone, le Programme des SSNA confirme que la communauté dispose d'une infrastructure pour le stockage et la manipulation sûrs des médicaments.

- Naloxone, utilisé pour traiter les surdoses, à la fois en injection et en spray nasal (Narcan) ;
- Prestations de transport médical pour permettre aux clients d'accéder à un traitement supervisé pour les troubles liés à l'utilisation d'opioïdes (par exemple, méthadone, Suboxone). Le besoin continu de déplacement du client est examiné tous les six mois
- Jusqu'à 22 heures de conseil professionnel en santé mentale tous les 12 mois, avec des heures supplémentaires si nécessaire.

2. En plus de la couverture fournie par le programme des SSNA, dans les établissements où le SAC fournit des services de soins primaires dans les communautés des Premières nations, l'injection de naloxone peut être administrée par des professionnels de la santé pour inverser les effets de l'overdose. Il existe également une quantité limitée de naloxone en vaporisateur nasal (Narcan) dans les postes de soins infirmiers, qui est mise gratuitement à la disposition des membres de la communauté. La naloxone injectable figure dans le formulaire des postes de soins infirmiers de la Direction générale en tant que médicament "incontournable".

Circonscription:	Various / Divers	
Personne contact:	XXXXX	(819) ...
	XXXXX	(819) ...
Consulté:	XXXXX	(819) ...
Parlementaire:	Rebecca Wong	(819) 953-9603
Approuvé par:	XXXXX	(819) ...

Funérailles de la Nation dénée Clearwater River

- **La santé et le bien-être des membres de la communauté de la nation dénée Clearwater River est notre priorité absolue.**
- **Nous sommes conscients et nous suivons de près le récent groupe de cas dans la nation dénée de Clearwater River.**
- **L'enquête de santé publique et la recherche de contacts sur la source et l'exposition de ces cas se poursuivent.**
- **Des structures BlueMed ont été installées et sont opérationnelles depuis le 9 mai et des équipements de protection individuelle supplémentaires ont également été déployés dans les communautés touchées.**
- **Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec l'Autorité de santé inter-tribal du Nord, l'Autorité de santé de la Saskatchewan, le Conseil tribal de Meadow Lake et le Centre de commande des incidents du Nord-ouest pour une approche collaborative dans l'intervention COVID-19.**

Contexte

En date du 14 juin, la nation dénée de Clearwater River compte 4 cas actifs confirmés. Il n'y a pas eu de déclaration officielle de l'épidémie par le médecin hygiéniste de l'Autorité de santé inter-tribal du Nord; cependant, la situation est suivie de près.

L'enquête de santé publique et la recherche de contacts sur la source et l'exposition de ces cas se poursuivent

Les structures BlueMed ont été installées dans la communauté et sont opérationnelles depuis le 9 mai

L'Autorité de santé inter-tribal du Nord, le Conseil tribal de Meadow Lake et la Fédération des nations autochtones souveraines ont déployé des équipements de protection individuelle dans les communautés touchées. Un processus est en place qui permet aux communautés de demander plus de fournitures si nécessaire.

L'Autorité de santé inter-tribal du Nord a travaillé avec les communautés sur des initiatives de dépistage mobile, notamment le dépistage porte-à-porte. Une capacité supplémentaire de soins infirmiers de l'Autorité de santé inter-tribal du Nord et du Conseil tribal de Meadow Lake a été envoyée à la communauté en réponse à la récente épidémie.

La région continue de travailler en étroite collaboration avec l'Autorité de santé inter-tribal du Nord, l'Autorité de santé de la Saskatchewan, le Conseil tribal de Meadow Lake et le Centre de commande des incidents du Nord-ouest pour une approche collaborative dans le cadre de l'intervention COVID-19 dans la région de La Loche.

À ce jour, les Services autochtones du Canada ont accordé à la Clearwater River Dene Nation une aide de 523 052 dollars pour renforcer leur action de santé publique dans le cadre de COVID-19. autochtones Services Canada continue d'évaluer les besoins de la communauté et de s'adapter en conséquence.

L'enquête provinciale pour la Nation Innu

- **Le bien-être des enfants et des familles autochtones est une priorité pour le gouvernement du Canada.**
- **L'enquête sur les Innus est une enquête provinciale et dirigée par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Notre gouvernement s'est engagé à demander à participer à l'enquête provinciale une fois celle-ci appelée.**
- **Nous avons fourni des fonds à la nation Innu afin de coordonner sa participation et soutenir les activités communautaires et les services de guérison.**
- **Nous continuerons de travailler avec les dirigeants innus et la province de Terre-Neuve-et-Labrador afin de trouver des stratégies durables pour soutenir le bien-être des Innus du Labrador.**

Si on appuie sur demander au gouvernement provincial de convoquer l'enquête

- **Nous accueillerons l'opportunité de pouvoir participer à cette enquête et sommes à fournir un soutien financier directement à la nation innue pour soutenir sa participation.**
- **Le bien-être des enfants et des familles autochtones est une priorité absolue pour notre gouvernement.**

- **C'est pourquoi le Canada continuera de travailler avec le leadership innu et la province de Terre-Neuve-et-Labrador pour s'assurer que les communautés innues ont accès aux services dont elles ont besoin.**

Si on appuie sur la participation du Canada dans l'enquête

- **Le Canada s'est engagé à demander à participer à l'enquête provinciale une fois celle-ci appelée, à veiller à ce qu'un représentant fédéral principal soit présent à toutes les procédures, à fournir des témoins et des documents potentiels et à travailler avec toutes les parties pour donner suite aux recommandations de l'enquête.**

Si on appuie sur le financement pour la prestation des services à l'enfance et à la famille des Innus

- **Nous fournissons des fonds au gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador afin de fournir des services d'aide et de protection à l'enfance aux communautés innues de Natuashish et Sheshatshiu.**
- **Nous avons également fourni des fonds aux communautés innus afin de développer des services de prévention améliorés pour empêcher que les enfants soient retirés de leur famille, leur communauté et leur culture.**
- **Depuis 2016-2017, SAC a fourni aux communautés innus environ 4,4 millions de dollars pour soutenir ces activités.**

Contexte :

Le 5 juillet 2017, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et les dirigeants de la Nation innue ont signé un protocole d'entente à l'appui d'une enquête sur le décès de plusieurs enfants et jeunes pendant qu'ils étaient sous la responsabilité des services provinciaux de protection de l'enfance. Par la suite, un projet de mandat a été envoyé au gouvernement du Canada, qui a mentionné le Canada comme partie à l'enquête et a demandé au Canada de financer les frais juridiques des parties innues, les services de traduction et d'interprétation pendant l'enquête et la mise à niveau de l'infrastructure informatique au Labrador pour faciliter les audiences.

Comme il s'agit d'une enquête provinciale, le Canada s'est engagé à demander à participer à l'enquête, à garantir la présence d'un représentant fédéral de haut niveau à toutes les procédures pour fournir des preuves et des témoins, et à collaborer avec toutes les parties pour donner suite aux recommandations de l'enquête. Le Canada s'est également engagé à fournir un financement à la nation innue pour soutenir les activités communautaires et les services de guérison.

En avril 2018, Services aux Autochtones Canada a approuvé une demande de financement de 379 700 \$ sur deux années fiscales (2019-20 et 2020-21) de la part de la Nation Innu pour la coordination et les frais de déplacement liés à la participation des Innu à l'enquête.

Depuis mars 2019, les dirigeants innus et la province ont demandé au Canada de reconsidérer sa position pour se joindre à l'enquête en tant que co-organisateur et de partager les coûts de toutes les dépenses liées à l'enquête.

Bien que le ministère ne soit pas en mesure de fournir un financement spécifique pour la représentation juridique, il a obtenu en août 2019 un financement supplémentaire de 754 000 dollars pour les coûts professionnels et les services de guérison. Ce montant comprend le montant précédemment approuvé de 379 700 \$.

La contribution totale garantie de SAC est maintenant de 1 133 700 dollars, ce qui représente près de 70 % du financement total demandé par la nation innue.

Circonscription:	Various / Divers	
Personne contact:	XXXXX	(819) ...
	XXXXX	(819) ...
Consulté:	XXXXX	(819) ...
Parlementaire:	Rebecca Wong	(819) 953-9603
Approuvé par:	XXXXX	(819) ...

Litige de la Nation crie de Peter Ballantyne

- **Le respect des obligations légales du Canada envers les peuples autochtones et la collaboration en vue de renouveler la relation fondée sur la reconnaissance, les droits, le respect, la coopération et les partenariats sont essentiels pour parvenir à la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada.**
- **Le gouvernement du Canada estime que les négociations et le dialogue sont la meilleure façon de résoudre les différends juridiques.**
- **Cette affaire étant actuellement devant les tribunaux, nous ne sommes pas en mesure de faire d'autres commentaires.**

Contexte :

En 2004, la nation crie Peter Ballantyne (PBCN) a engagé des poursuites contre le Canada, le Saskatchewan et SaskPower concernant l'inondation des terres de réserve de la Première nation (IR 200) causée par la construction en 1942 et l'exploitation ultérieure de la station hydroélectrique d'Island Falls et du barrage de Whitesand. La Première nation a allégué des violations du traité et des obligations fiduciaires à l'encontre du Canada, tout en poursuivant la Saskatchewan et SaskPower pour violation de propriété. La Saskatchewan et SaskPower ont par la suite déposé une réclamation croisée contre le Canada. En 2014, la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan a rejeté toutes les demandes de la Première nation sur la base de la prescription. En 2016, la Cour d'appel de la Saskatchewan a confirmé le rejet des réclamations contre le Canada, mais a autorisé les réclamations pour intrusion contre la Saskatchewan et SaskPower. En mai 2019, les demandes de rejet sommaire de la Saskatchewan et de SaskPower concernant la poursuite de la plainte pour intrusion de la Première nation ont été entendues par le tribunal inférieur, et le Canada a participé au soutien de la Première nation.

Le 23 décembre 2019, la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan a rejeté les demandes de la Première nation pour intrusion contre la Saskatchewan et SaskPower, estimant que les terres inondées en cause sur la RI 200 n'étaient pas des terres de

réserve, car la réserve elle-même, y compris les terres non inondées, n'a jamais été correctement arpentée et sélectionnée de telle sorte qu'elle a été exclue du transfert de terres à la province en 1930. La Cour a également conclu que même si les terres étaient des réserves, les actions historiques du Canada équivalaient à un consentement irrévocable d'inonder la réserve de la Première nation pendant la durée de vie du projet hydroélectrique de SaskPower.

Le Canada a déposé son mémoire d'appel le 22 mai 2020. La Première nation a également déposé son mémoire d'appel. La province de la Saskatchewan et Sask Power doivent déposer leur mémoire d'appel d'ici le 21 juillet 2020.

Comme indiqué dans le mémoire d'appel déposé par le Canada, l'opinion du Canada, en accord avec celle de la Première nation, est que cet appel devrait être accueilli et que l'intérêt de Peter Ballantyne dans l'IR 200 devrait être préservé.

Circonscription:	Prince Albert / Prince Albert	
Personne contact:	Will Lusby	819-639-9079
Consulté :	SK Region / Région de la SK	204-984-5878
Consulté :	Michelle Adrian, DOJ / JUS	204-984-5878
Parlementaire :	Rebecca Wong	819-661-4309
Approuvé par :	Michael Morabito	604-666-5283

La relance économique autochtone

- **Nous avons écouté les dirigeants autochtones sur leurs besoins liés à la reconstruction de l'économie autochtone.**
- **Nous avons entendu de nombreux dirigeants sur les éléments qui aideraient les communautés et les entreprises autochtones à se remettre des conséquences financières de la pandémie et à renforcer l'économie autochtone dans les années à venir.**
- **Nous continuerons à écouter et à solliciter les idées de toutes les parties intéressées au fur et à mesure de l'élaboration des plans au cours des prochains mois.**

Si on appuie

- **Cette pandémie nous donne l'occasion de ne pas simplement recréer ce qui était en place, mais de travailler avec les chefs d'entreprise autochtones pour construire une économie meilleure et plus forte que celle qui était en place auparavant.**
- **Nous pouvons saisir cette occasion et accroître la participation des autochtones à l'économie et partager plus équitablement les richesses de ce pays.**
- **J'aimerais que tous les députés de l'Assemblée me soumettent des idées pour revitaliser l'économie autochtone et renforcer la résilience des entreprises autochtones.**